

sont fondées, avec un total de 2,000 membres en chiffre rond.

La principale est celle de Strasbourg avec 630 membres, répartis, à leur gré, dans trois sections : la section des soins à donner aux malades, celle du service de transport, et celle qui s'occupe de la collecte des dons.

La Société strasbourgeoise a tenu le 16 décembre dernier sa première assemblée générale, que la princesse de Hohenlohe a daigné favoriser de sa présence. Le président du comité provisoire, comte de Freiberg, rendit compte dans son rapport des négociations qui avaient abouti à la fondation des sociétés d'hommes de la Croix-Rouge ; puis l'assemblée nomma pour trois ans le président de la société définitive.

Cette société a pris dès lors en main la direction générale de toute l'organisation des troupes sanitaires volontaires, et, par le seul fait de l'unité de direction, le service du transport des malades, qui est compris dans ce plan général, a acquis un développement important.

---

## AUTRICHE

---

### LA SOCIÉTÉ PATRIOTIQUE EN 1893

La Société patriotique de Vienne a pendant longtemps, comme on sait, représenté seule l'œuvre des secours aux blessés en Autriche, et entretenu des relations avec les sociétés similaires des autres pays ; mais, depuis la formation de la Société autrichienne de la Croix-Rouge, en 1880, la Société patriotique a pris rang dans cette fédération comme société régionale pour la Basse-Autriche, et relève, à ce titre, du Comité central de l'œuvre.

En 1893, l'empereur et l'impératrice ont manifesté de l'intérêt à son égard, en exprimant le désir de prendre connaissance de son dernier rapport, mais elle n'a pas eu l'occasion, à côté de son activité normale, de se consacrer à des travaux exceptionnels. Elle s'est préoccupée principalement de sa réorganisation intérieure ;

le projet de statuts, destinés aux sections de dames et d'hommes, a été approuvé par l'assemblée générale, et, sur cette base, la section de Sechshaus, qui existait anciennement, a pu être reconstituée.

La mort de M. Edouard Weilmann, membre du Comité, a privé la Société d'un membre influent et actif, plein de zèle pour la cause de la Croix-Rouge.

Les bonnes relations, qui n'ont jamais cessé d'exister entre l'Association des Dames de la Croix-Rouge pour la Basse-Autriche et la Société, ont conduit cette dernière à donner à la présidente de cette Association, M<sup>me</sup> la comtesse Trauttmansdorft, princesse de Lichtenstein, le titre de membre d'honneur.

Grâce à l'activité du président et au puissant appui de l'archiduc Charles-Louis, cent quarante-deux membres nouveaux, dont vingt-six communes, sont entrés dans les différentes sections de la Société.

Les recettes, en 1893, se sont élevées à 37,840 florins, les dépenses à 25,715 florins.

La fortune sociale s'est donc augmentée de 12,124 florins, ce qui la porte à la somme de 160,000 florins environ.

Chaque année, la Société travaille à perfectionner l'aménagement de quatre hôpitaux de réserve, qui peuvent offrir un asile assuré et un séjour aussi confortable que possible à plus de mille cinquante soldats et vingt-cinq officiers.

---

## BRÉSIL

---

### LA CONVENTION DE GENÈVE ET L'INSURRECTION BRÉSILIENNE

La *Revue générale de droit international public* vient de publier <sup>1</sup>, relativement aux hostilités dont le Brésil est actuellement le théâtre, les lignes suivantes, dont la reproduction intéressera sans doute nos lecteurs.

<sup>1</sup> Première année, n° 2, p. 165.